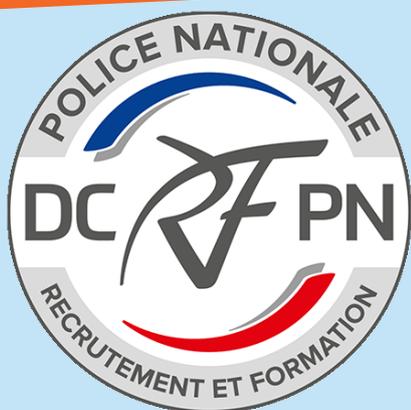




COVID-19

Infos scolarité des élèves gardiens de la paix



Face aux interrogations légitimes de nos jeunes collègues élèves gardiens, sur le devenir de leur scolarité, nous avons saisi la DCRFPN.

La question se pose notamment pour :

- la 253ème promotion affectée le 8 juin 2020,
- la 254ème promotion, affectée le 7 septembre 2020,
- la 255ème promotion, affectée le 7 décembre 2020,
- la 256ème promotion, affectée le 14 décembre 2020.

ALTERNATIVE Police vous informe

Suite à notre intervention, la DCRFPN apporte les précisions suivantes :

- Le cadencement des promotions va être revu en profondeur.
- Le déroulé des scolarités sera modifié.
- Un recensement des observations sur le sujet est actuellement en cours dans les écoles.
- Une réunion aura lieu demain jeudi 23 avril 2020, avec un arbitrage de Monsieur le DRCFPN.
- La validation définitive appartiendra ensuite au DGPN.

Beaucoup de changements à venir sur :

- la durée de la scolarité,
- les modalités de l'évaluation,
- le positionnement des élèves après le choix des postes, etc.

Ces modifications toucheront également les cadets, les ads, ainsi que la 257ème promotion.

En clair, tout le plan de charge devra être réécrit !

1. Les services budgétaires et les logisticiens seront impactés
2. Une réécriture des textes réglementaires sera certainement nécessaire.
3. Le tout après un arbitrage préalable de la DGAFP.

Pour la DCRFPN, il faudra adapter les procédures d'entrée en école en mode de confinement, envisager des visio conférences pour les ultra marins, etc.



Une direction à l'écoute

Si tout n'est pas parfait et que certaines dispositions doivent être améliorées, ALTERNATIVE Police salue la qualité du dialogue social, de l'écoute attentive des problèmes exposés et des réponses apportées

Aucune décision n'est prise quant à présent, la feuille de route est en cours d'élaboration.

ALTERNATIVE Police continue cependant à être vigilant et attentif sur l'évolution de la situation pour nos jeunes collègues.

Nous continuerons à vous renseigner au plus près de vos préoccupations.

Notre priorité :
Défendre vos intérêts
Notre devoir :
Vous informer

